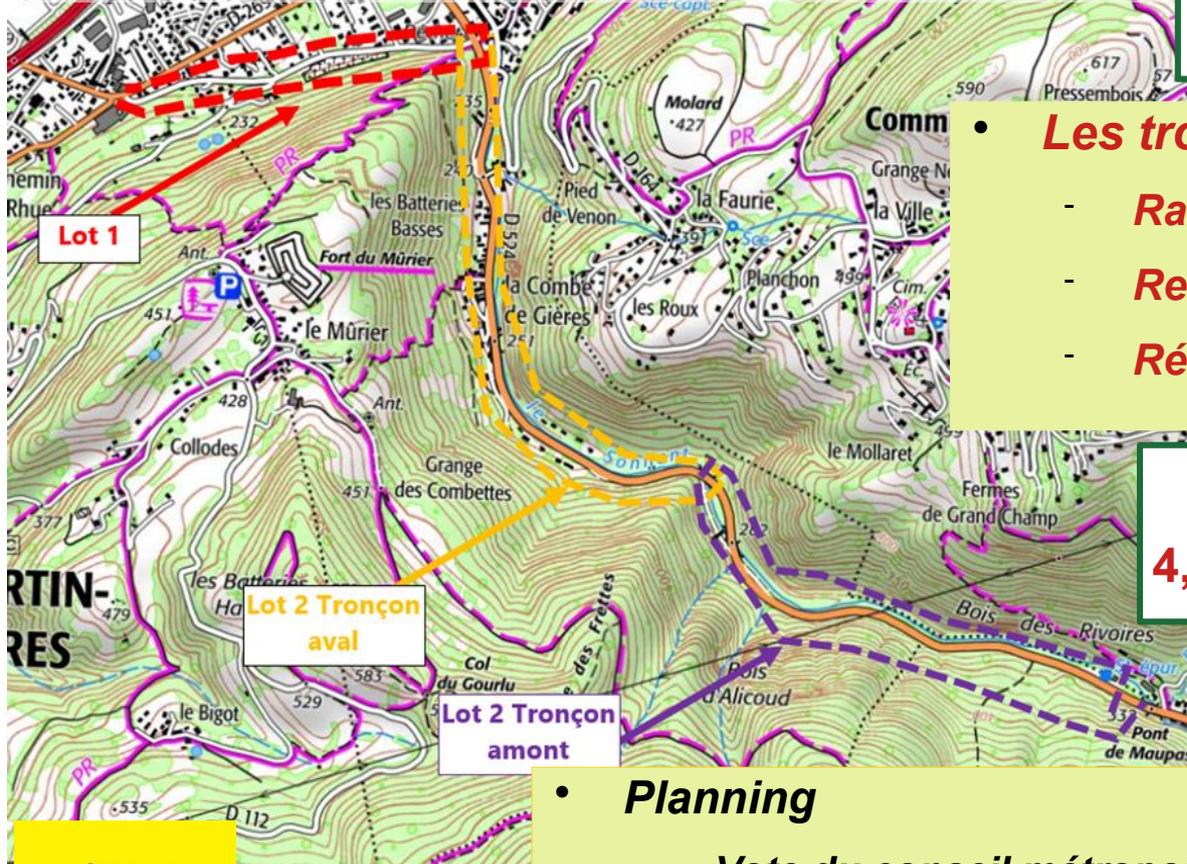


# Le chantier du Sonnant

Mise en conformité du système de collecte des eaux usées.  
Directive ERU 2005



- **Les trois volets du projet**

- **Raccordement à Aquapole**
- **Recyclage des bassins en bassins de rétention**
- **Réduction des Eaux Claires Parasites**

**Coût.**

**4,4 M€ HT dont 4,0 à la charge de la CCLG**

- **Planning**

- **Vote du conseil métropolitain pour l'attribution du marché : 5 juillet 2014**
- **Début des travaux : octobre 2024**
- **Durée des travaux : 19 mois**

# Le chantier du Sonnant > Raccordement à Aquapole > Lot 2 : Combe de Gières > Organisation du chantier

- Durée : 19 mois, hors aléas
- Début : octobre 2024
- Alternat sur 200 ml
- Réfection complète à chaque déplacement
- Les travaux piste cyclable suivront 500 m derrière le chantier.
  - 2° alternat
  - 4 à 5 mois de délais

# Le chantier du Sonnant > Raccordement à Aquapole > Lot 2 : Combe de Gières > Gestion de la mobilité

Priorités :

- Les transports en communs
- Les cycles

## Bus

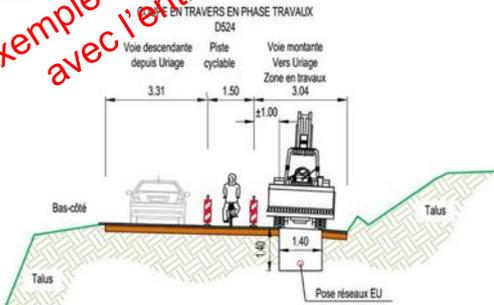
- Alternat équipé de radar avec déséquilibre des temps
- Peu de leviers du fait du très grand nombre de bus
- A adapter avec l'augmentation de l'offre mise en place en septembre

## Cycles

## Retirer 200 VL/h du trafic

- Maintien de la circulation : 1 alternat (feux KR11j équipés de radar de détection), de 200 ml, avec déséquilibre des temps  
→ ce qui permet d'évacuer 600 véhicules/heure par sens
- Alternat : 7 jours/7 toute l'année
- Transport en commun : nombreux (environ 80/jour)  
retard estimé 6 min (affiché par les TC : 10 min)
- Bande cyclable montante quand cela est faisable → les cycles dans la circulation dégradent les conditions de circulation
- Reports : pour un bon fonctionnement, il faut 200 VL en moins

*Exemple qui sera affiné avec l'entreprise*



Aménagement vélo dans le sens de la montée.

# Le chantier du Sonnant > Raccordement à Aquapole > Lot 2 : Combe de Gières > Communication

- Plan de gestion des déplacements en phase travaux (ARCADIS)
- ✉ contacts, panneaux à message variables, impact sur horaires des TC, des covoiturages
- Communication via les sites internet des communes (périmètre élargi)
- Communication via les outils d'information de GAM et de la CCLG en plus des outils d'information multimodale du SMMAG (Mobilité-M, M'PRO)
- **Une réunion publique d'information** avec l'entreprise retenue avant le démarrage du chantier
  - ✉ 5 septembre 2024
- Démarrage des travaux :
  - Information sur les PMV des communes et sur les panneaux de chantier à proximité du chantier + en plus de l'information sur les sites des collectivités
- Suivi de l'avancée du chantier avec photo à chaque changement d'alternat : texte à envoyer aux communes impactées (périmètre élargi) pour diffusion sur leur site internet
- Les établissements scolaires seront informés par les communes
- Instance avec des élus référents :
  - réunion d'avancement et d'information ✉ fréquence à définir